

Moissy-Cramayel

Ce nom est né au XVIII^e siècle, de l'achat du village de Moissy l'Evesque, dont les seigneurs étaient les évêques de Paris, par le seigneur de Cramayel. Le gentilé est Moisséen, Moisséenne.

Au siècle dernier jusqu'aux années 1990, en période hivernale, les passagers des trains entre Paris et Melun percevaient fréquemment des effluves nauséabonds dans la zone de Lieusaint - Moissy-Cramayel. La sucrerie à proximité de la gare de ces 2 villes fonctionnait à plein régime et, selon les vents, les miasmes des rejets issus du traitement des betteraves rendaient l'atmosphère très désagréable.

Fondé en 1874, cette usine fut, suite à la baisse d'activité de l'industrie sucrière, rasée en 1996. Exit donc l'atmosphère fétide en hiver.

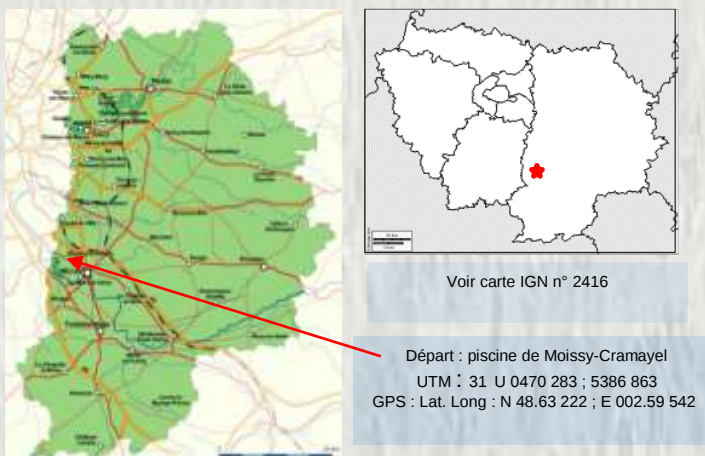
La zone d'épandage de ses rejets en bordure de voie ferrée a été dépolluée pour devenir un bassin au centre de la zone naturelle ainsi formée.

En 2008 au nord-est de la ville un monticule de terres issues des chantiers de la région commence à apparaître. Il deviendra plus tard une longue colline le long de la Francilienne, faisant office de merlon entre la voie routière et les lotissements. En 2018, nait une seconde butte au nord de la ville. Une couverture de terre arable y a été déposée pour permettre la végétalisation de ces buttes. Cet aménagement est complété par un arboretum et, en crête, d'un chemin pour piétons et vélos sur 3 km.



Moissy-Cramayel : Espace naturel et zone humide – Photo FD ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 2416

Départ : piscine de Moissy-Cramayel
UTM : 31 U 0470 283 ; 5386 863
GPS : Lat. Long : N 48.63 222 ; E 002.59 542

Accès : Moissy-Cramayel : à 13 km au nord de Melun par l'A 105 et la D 619

Informations pratiques : Transports en commun :
RER D, gare de Lieusaint-Moissy
Bus Transdev, de la gare : lignes 22, 23, 26
Commodités : tous commerces et hébergements

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Juillet 2024 -



Moissy-Cramayel Du ru des Hauldres à l'espace naturel de La Motte



Moissy-Cramayel : sur la butte d'Egrenay au loin la ville – Photo FD ©

Ce parcours insolite mi champêtre, mi-urbain, fera découvrir des réhabilitations d'espaces naturels par la création d'étangs à partir d'un ancien bassin d'épandage dépollué, et de collines boisées sur des monceaux de terres inertes d'excavation.



14,2 km



3 h 30



Magenta



Moyen

Du ru des Hauldres à l'espace naturel de La Motte

- 1 Du parking, passer entre gymnase et piscine. Dans la rue faire un droite-gauche pour le chemin longeant le lotissement puis le bassin à droite. Au mail faire un droite-gauche et, tout droit, suivre le chemin à travers champs jusqu'à la butte d'Egrenay. Virer à droite, grimper à gauche par le sentier. Eviter la mare par la gauche, monter à gauche. Descendre tout droit, couper un chemin pour, en face, longer le bas de la butte.
- 2 Avant le fossé, monter à gauche sur la butte. Descendre et tourner à droite dans le chemin déjà croisé. Avant la N 104, grimper à gauche sur la butte. Avant la N 104, partir à gauche sur le chemin empierré, le suivre sur 2.8 km et arriver sur la D 57.
- 3 Prendre la D 57 à gauche, l'avenue de Rio au rond-point à droite et à gauche le chemin bordant le fossé puis le bois. Dépasser un bassin, le longer à gauche. Franchir le ru des Hauldres, le suivre à gauche.
Rester à droite puis virer en épingle à cheveux, longer un bassin. Avant la voie ferrée, grimper à gauche sur le large talus et contourner Les espaces naturels. Partir à gauche sur le chemin doublant la rue de la Motte. Il évite le rond-point et dessert le poste d'observation à 200m.
- 4 Retour au rond-point, prendre à l'opposé le chemin de droite le long du fossé. Il oblique à droite et suit le ru. Virer dans la rue à droite puis à gauche, rue Condorcet. Tourner à droite, rue Rouget-de-Lisle, et à gauche.
- 5 Tourner à droite avant l'étang. Le longer, couper une rue, suivre à droite un second étang. Tourner à gauche, rue de la Fédération, puis à droite, rue Fabre d'Eglantine. Virer dans la rue à gauche, dans la suivante à droite. Tourner 2 fois à gauche, pour la rue de la Fontaine. Dans son virage à droite, s'engager dans l'allée à gauche. Le sentier la prolonge, traverse un espace arboré, franchit le ru des Hauldres puis débouche allée des Sports à gauche. La piscine est à gauche.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".